

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Les Haltes Scolaires et Pré-Maternelles Arc-En-Ciel Inc.	Numéro de permis 764011	Date d'inspection Le 23 mars 2022	
Nom de l'établissement Halte scolaire Rivière-Verte		Numéro de téléphone (506) 263-5035	
Adresse 4 rue De L'Ecole Rivière-Verte NB E7C 2R5			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Pascale Dumont-Levesque		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
--	-----------	--------------------------------	-------------------------------------

Commentaires généraux
Lors de ma visite en après-midi, la garderie éducative rencontre les exigences de la Loi Service à la petite enfance et ses règlements sur les permis en fonction du ratio, des exigences d'affichage, des médicaments (aucun), des dossiers d'incident, de l'aire de jeu intérieur ainsi que du matériel et de l'équipement de jeu intérieur. On m'informe que les enfants ont déjà été à l'extérieur, car c'est un mercredi pédagogique.

original signé par
Pascale Dumont-Levesque
 Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 23 mars 2022
 Date

original signé par
Tina Bellefleur
 Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 23 mars 2022
 Date